THERIAQUE

Composée publiquement par la Compagnie des Apoticaires *de Paris, en présence des Magistrats, & de la Faculté de Médecine.*



PROPRIETE'S.

LA Thériaque a été considerée dans tous les temps comme un puissant cordial, & comme un remède excellent dans toutes les maladies contagieuses & pestilentielles. Elle est regardée depuis un grand nombre de siécles comme un préservatif des plus assurés contre le mauvais air, & comme le meilleur antidote contre les poisons froids & coagulans, & contre les morsures des bêtes venimeuses.

Elle prévient souvent la gangréne, & dans quelques cas elle y remédie. Elle est d'un très-grand secours dans les fiévres malignes, dans la rougeole, dans la petite vérole, & dans les maladies où il s'agit de déterminer la transpiration.

Elle calme les irritations spasmodiques des nerfs & les mouvemens convulsifs des tendons : elle appaise les inflammations d'où ces accidens proviennent, & concilie le sommeil.

Elle modére les douleurs vives de la goutte & des rhumatismes, ainsi que des coliques d'estomac, d'entrailles, & même de la néphrétique.

Elle ſoulage les vapeurs, les palpitations, & réveille l'appétit dépravé. Elle facilite l'accouchement, & eſt employée avec ſuccès dans ſes ſuites.

Elle ſoulage les aſthmatiques.

Elle appaiſe les toux violentes, rend l'expectoration plus aiſée, & digére la crudité de la pituite.

Par cette raiſon elle eſt excellente pour calmer les coquelu-ches des enfans. Elle arréte le hoquet, les vomiſſemens & les coliques, & tue les vers.

Elle modére le trop grand effet des purgatifs que l'on a pris. Elle eſt ſalutaire dans la diarrhée, la lienterie, la diſſenterie, & toutes ſortes de dévoimens, ſur-tout lorſque ces maladies ſont invéterées & n'ont pas cedé aux remédes généraux & à la diéte.

Elle a été ſouvent employée avec ſuccès dans des fiévres intermittentes, & particuliérement dans la quarte, en la don-nant à l'entrée du friſſon.

USAGE.

On emploie ce Remède intérieurement & extérieurement: intérieurement ou ſeul, ou mêlé avec d'autres ſubſtances. Lorſqu'on l'emploie intérieurement ſeul, on peut le prendre ſur la pointe d'un couteau, ou ſi on en craint le goût, en bol envelopé dans du pain à chanter, ou entre deux ſoupes; quel-ques perſonnes trouvent plus de facilité à l'avaler délayé dans deux cuillerées d'eau, de ptiſanne, ou de vin de Bourgogne ou d'Eſpagne.

Lorſqu'on le prend intérieurement mêlé avec d'autres ſub-ſtances, on peut uſer de toutes ces mêmes maniéres. On préfere cependant communément la forme du bol. Si la Thériaque eſt mêlée avec des poudres purgatives, même celles qui ont de l'activité, elle en tempére la trop grande vivacité, les adoucit, en ralentit l'effet, & évite les tranchées.

On la marie tous les jours avec des poudres altérantes & digeſtives.

On l'applique extérieurement ſeule ſur les tumeurs, les clous, les bubons, les charbons, & ſur les morſures des bêtes venimeu-ſes, & en forme d'épithême ſur l'eſtomac, quelquefois mêlée avec le vin, l'eau vulnéraire, l'eau de vie, l'eſprit de vin, &c.

La doſe ordinaire de la Thériaque eſt pour les enfans, depuis

dix jusqu'à quinze, vingt & vingt-quatre grains, selon l'âge, le tempérament & la maladie.

Les personnes délicates en peuvent prendre depuis vingt-quatre jusqu'à trente & trente-six grains.

On en peut donner aux plus robustes depuis un demi-gros jusqu'à un gros, & même jusqu'à deux dans des occasions pressantes.

Observation par rapport aux Bestiaux.

L'On verroit tous les jours de nouveaux succès de cette composition sur tous les animaux domestiques ou autres, si, toutes les fois que l'on veut & que l'on croit leur donner de la Thériaque, on employoit ce Médicament fidélement composé. L'appas du bon marché fait recourir souvent à une drogue qu'on apporte des Provinces, & que l'on vend à fort vil prix; mais qui n'ayant que le nom de la Thériaque, n'en a pas les vertus. On croit avoir employé sans succès un reméde que l'on n'a pas réellement mis en œuvre. La modicité seule du prix devroit inspirer de la méfiance, & tenir en garde contre un piége si grossier, qui fait souvent perdre un animal de prix.

On l'emploie depuis une demi-once jusqu'à une once & une once & demie pour les chevaux. On en envelope dans du linge, & on leur en fait des billots qu'on leur passe dans la bouche, & qu'on leur laisse mâcher une heure ou deux le matin, & autant le soir; on leur en fait avaler délayée dans un demi-septier ou chopine de vin.

On la donne aux bœufs & aux vaches à la même dose, à peu de chose près, ou par proportion à tous les autres animaux.

Cette Composition se distribue en boëtes cachetées de différentes grandeurs, au Bureau des Apoticaires, Cloître Sainte-Opportune, & en leur Jardin rue de l'Arbalêtre, Fauxbourg saint Marcel.

Vû & approuvé, à Paris ce vingt-neuf Octobre mil sept cent quarante-cinq. *Signé*, G. J. DE L'EPINE, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Permis d'imprimer, ce 30. *Octobre* 1745.
MARVILLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus.